

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-treizième session**

Bangkok, 15-19 mai 2017

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire*

Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays insulaires en développement du Pacifique: questions de développement concernant les pays les moins avancés**Rapport sur l'Atelier régional de renforcement des capacités sur la modélisation des objectifs de développement durable pour les pays les moins avancés en Asie et dans le Pacifique****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document est un résumé des résultats et des discussions de politique générale de l'Atelier régional de renforcement des capacités sur la modélisation des objectifs de développement durable pour les pays les moins avancés en Asie et dans le Pacifique, qui s'est tenu à Vientiane le 30 juin 2016. Lors de cet Atelier, les États membres ont prié la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de continuer à faciliter la coopération régionale pour faire progresser l'élaboration de cadres de modélisation permettant d'évaluer les effets des politiques de développement durable dans la région, ainsi que de coordonner les activités menées à l'échelle régionale pour développer les capacités nécessaires au sein des organismes nationaux compétents. Il a été reconnu que les riches échanges de vues et de données d'expérience permettraient de mettre à profit les partenariats régionaux pour établir des cadres de modélisation des objectifs de développement durable à même de contribuer à la bonne mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région Asie-Pacifique.

Dans leurs conclusions, les participants ont fait état de la nécessité d'améliorer les systèmes statistiques nationaux afin d'accroître la disponibilité et la fiabilité des données. Ils ont également recommandé que les pays les moins avancés renforcent la coopération entre eux et avec des acteurs extérieurs, y compris les Nations Unies, s'agissant de l'établissement et de l'harmonisation des cadres de modélisation des objectifs de développement durable ainsi que de l'adoption de méthodes intégrées pour l'élaboration de politiques à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale.

La Commission est invitée à donner des orientations au secrétariat concernant les recommandations contenues dans le présent document et toute autre question ayant trait à la poursuite de l'élaboration et à l'utilisation généralisée d'outils de modélisation des objectifs de développement durable et de méthodes intégrées pour la formulation de politiques à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale.

* E/ESCAP/73/L.1.

I. Introduction

1. Les 193 États membres de l'ONU ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend les objectifs de développement durable, à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale en septembre 2015. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), dans sa résolution 72/6, a engagé un processus destiné à appuyer l'action menée par ses États membres et à renforcer la coopération régionale en vue de l'élaboration de méthodes, modèles et outils intégrés permettant d'analyser les objectifs de développement durable. Dans ce cadre, la CESAP a surtout mis l'accent sur les pays ayant des besoins particuliers, à savoir les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

2. Si de nombreux pays en développement de la région intègrent le Programme 2030 et les objectifs de développement durable dans leurs politiques et cadres de modélisation nationaux, les pays ayant des besoins particuliers nécessitent une importante aide financière et technique pour développer leurs capacités en la matière. D'une part, la disponibilité et la qualité des données ainsi que l'accès à des statistiques fiables dans les délais voulus représentent un enjeu primordial pour les méthodes de modélisation qui intègrent différents aspects des objectifs de développement durable. D'autre part, il est nécessaire de renforcer, dans nombre de ces pays, les capacités d'intégrer ces modèles dans les processus de planification nationaux. Ces défis ne peuvent être relevés sans un soutien considérable de la part des partenaires de développement.

3. La CESAP a organisé un Atelier régional de renforcement des capacités sur la modélisation des objectifs de développement durable pour les pays les moins avancés en Asie et dans le Pacifique le 30 juin 2016 à Vientiane. L'objectif de cet Atelier était de recenser, au moyen de cadres de modélisation, les articulations entre les politiques et stratégies nationales et leurs effets sur les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Plus de 70 personnes ont participé à l'Atelier, y compris les représentants des gouvernements de dix États membres de la CESAP (Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu), des représentants d'organes des Nations Unies, d'organisations de la société civile et d'autres organisations concernées¹.

4. Les participants ont exprimé leur profonde reconnaissance à la République démocratique populaire lao d'avoir accueilli cet Atelier.

II. Aperçu des principales questions et discussions de politique générale

A. Principales questions concernant la modélisation des objectifs de développement durable

5. Au cours des discussions, les participants ont souligné que pour établir des cadres de modélisation, les responsables politiques et les experts avaient besoin d'un cadre technique adapté, de données fiables et disponibles

¹ Les documents relatifs à cette réunion sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.unescap.org/events/regional-capacity-building-workshop-sustainable-development-goals-modelling-least-developed>.

en temps voulu, et de ressources humaines et financières pour intégrer et maintenir ces modèles. Il a également été noté que l'établissement d'un cadre de modélisation solide demandait de prendre des décisions quant à la fréquence nécessaire des observations de données et à la taille du modèle (par exemple, le nombre de secteurs qu'il devrait couvrir). Les articulations entre les différents secteurs et leurs implications politiques, ainsi que les échéances souhaitées, devaient également être prises en compte. Il fallait en outre, pour appréhender la modélisation dans un contexte mondial et régional, porter une attention particulière aux questions liées aux retombées régionales des politiques macroéconomiques et aux politiques commerciales, ainsi que tenir compte de leurs répercussions sur les inégalités de revenu et les secteurs productifs.

6. Les participants à l'Atelier ont insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur les priorités particulières à la région, de promouvoir une meilleure compréhension de la gestion des données pour ce qui est des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et de mettre à la disposition des responsables politiques une plateforme de transmission de connaissances entre pairs concernant l'élaboration de modèles tenant compte des objectifs de développement durable et de modèles de simulation de politiques. Ils ont également mis en évidence la nécessité de contribuer à l'établissement de modèles tenant compte des objectifs dans les domaines liés à la politique macroéconomique ainsi que de modèles d'évaluation intégrés, tels que les modèles sur les articulations entre les politiques mondiales, les modèles sur l'évolution du climat, les modèles dynamiques d'équilibre général calculable et les modèles d'optimisation des réseaux.

7. Trois principaux facteurs ont été mis en avant concernant la gestion des données: la nécessité d'une harmonisation entre les indicateurs et entre les dimensions économique, sociale et environnementale; l'utilisation des organismes internationaux comme sources de données; et la nécessité de collaborer avec les bureaux nationaux de statistique pour combler les lacunes. En ce qui concerne la gestion des données à la CESAP, les organismes nationaux fournissent les données dont la compilation est dirigée par les bureaux nationaux de statistique. Les données sont ensuite transmises aux organisations internationales du système des Nations Unies. Ces données sont également rendues accessibles par la CESAP sur sa base de données statistiques, qui sert à l'établissement du *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific* et des rapports régionaux relatifs aux objectifs de développement durable (et auparavant aux objectifs du Millénaire pour le développement). Il faut pour cela collaborer avec les bureaux nationaux de statistique pour fournir des « statistiques officielles » aux organisations internationales, en appliquant les normes internationales, et développer les capacités, les données et les mécanismes institutionnels pour améliorer les statistiques qui contribuent à la définition des priorités nationales.

8. Les participants ont pris note qu'un atelier sur la modélisation macroéconomique en Asie et dans le Pacifique avait été organisé par la CESAP à Bangkok du 8 au 11 décembre 2015 pour appuyer l'intégration des dimensions économique, sociale et environnementale du Programme 2030². Cet atelier avait pour objet de renforcer les capacités des pays à intégrer les indicateurs sociaux et environnementaux dans les cadres macroéconomiques traditionnels de suivi et d'analyse des politiques en vue de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable dans la région Asie-Pacifique.

² E/ESCAP/72/INF/5.

9. Les participants ont relevé l'importance de l'élaboration de cadres de modélisation quantitative au niveau national qui intègrent les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Il importait de renforcer les capacités nationales de modélisation des responsables politiques, car il leur fallait adopter une approche pluridisciplinaire et acquérir des compétences en matière d'économie, de développement social et d'environnement. Il fallait également pour cela disposer en temps voulu de données de haute qualité, fiables et cohérentes.

10. Les participants ont en outre examiné différentes méthodes de modélisation qui pourraient permettre de traiter des questions de politique importantes et de leurs implications pour les objectifs de développement durable. Ils ont par exemple débattu de la pertinence des modèles macroéconomiques pour l'intégration des buts et cibles relatifs aux objectifs de développement durable. Ces modèles pourraient intégrer des outils de simulation permettant d'évaluer les effets de différents instruments politiques sur les résultats en matière de développement durable. Ces modèles présentaient l'avantage de permettre aux effets de rétroaction de différents facteurs d'être modélisés simultanément dans le système, et d'avoir des structures généralement simples et faciles à développer.

11. Les participants ont également débattu de l'utilité d'autres cadres de modélisation, comme les méthodes d'optimisation des réseaux pour hiérarchiser et échelonner les objectifs de développement durable au niveau national; les modèles dynamiques d'équilibre général calculable pour analyser les effets des changements de politiques sur les résultats sociaux; les modèles vectoriels autorégressifs globaux pour comprendre les chocs de politique régionaux et sous-régionaux et les mécanismes de transmission; et les modèles d'évaluation intégrés pour apprécier les effets des politiques menées en matière de climat et d'utilisation rationnelle des ressources afin de mieux comprendre comment consommer moins de ressources naturelles et utiliser les ressources plus efficacement.

12. Les participants ont souligné que l'Atelier régional de renforcement des capacités se tenait au moment opportun pour les responsables politiques, notamment pour les pays ayant des besoins particuliers, étant donné les problèmes et les possibilités de développement auxquels ces pays faisaient face. Il était important d'acquérir des connaissances sur les techniques et méthodes les plus novatrices en matière de suivi et de simulation des politiques au niveau national pour s'efforcer efficacement de réaliser les objectifs de développement durable et améliorer le bien-être général des sociétés.

13. Les participants ont également reconnu que l'initiative de modélisation des objectifs de développement durable faisait partie des stratégies prospectives menées par la Commission pour le groupe des pays ayant des besoins particuliers en vue de la réalisation du Programme 2030 aux niveaux régional et national.

B. Considérations et implications en matière de politique générale

14. Les participants ont souligné que la mise en œuvre du Programme 2030 offrait aux pays la possibilité d'établir des systèmes statistiques nationaux intégrés. Cependant, les statisticiens et les responsables politiques devraient collaborer plus étroitement avec les modélisateurs, afin de s'efforcer de répondre aux problèmes de densité des données, aux questions concernant les intervalles d'échantillonnage utilisés pour les modèles, et à la disponibilité et à l'inadéquation entre les séries existantes de données annuelles et/ou plus fréquentes.

15. Les participants ont reconnu qu'il était nécessaire que les pays fournissent des statistiques officielles aux organisations internationales par l'intermédiaire des bureaux nationaux de statistique. À cet égard, il a été souligné qu'il fallait identifier et combler les lacunes dans les données pour appuyer la réalisation du Programme 2030. Il était également important que toutes les données pertinentes pour les objectifs de développement durable soient approuvées par les organisations nationales de statistique de manière à disposer d'un ensemble cohérent d'indicateurs comportant des métadonnées adéquates et satisfaisant aux normes internationales.

16. Les participants ont souligné la nécessité d'apporter une importante aide financière et technique pour développer les capacités de modélisation des pays afin qu'ils puissent intégrer les objectifs de développement durable dans les processus nationaux de planification et élaborer des politiques économiques.

17. Aux niveaux national et régional, les responsables politiques devraient collaborer avec les organismes concernés sur les questions de communication des données. Pour garantir un suivi efficace de l'action menée pour réaliser les objectifs de développement durable au moyen de programmes analytiques comme la modélisation, des mesures doivent être prises pour s'assurer de la cohérence des données.

18. Les participants ont également souligné qu'il serait important d'échanger des données d'expérience en matière de modélisation pour tirer des enseignements des différentes méthodes de modélisation disponibles.

III. Orientations futures

19. Les conclusions auxquelles sont parvenus les participants lors de l'Atelier indiquent qu'en ce qui concerne la gestion des données relatives aux objectifs de développement durable et à leurs cibles, les questions suivantes pourraient être examinées:

a) Les pays doivent améliorer les statistiques en établissant des centres de coordination chargés des objectifs de développement durable; ils doivent mettre en place des systèmes statistiques permettant d'appuyer des méthodes de modélisation tenant compte des objectifs de développement durable, ainsi que des comités nationaux chargés de la modélisation de ces objectifs et des activités connexes concernant l'intégration systématique des politiques et stratégies sectorielles, et des programmes nationaux de modélisation répondant aux besoins des initiatives menées par chaque pays;

b) Puisque le nombre d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable devrait dépasser les 200, il est nécessaire de hiérarchiser et d'échelonner les indicateurs et de les relier à des statistiques spécifiques;

c) Les sources de données qui ne sont pas approuvées par les bureaux nationaux de statistique peuvent poser des problèmes; ces bureaux doivent s'assurer que les indicateurs comportent les métadonnées adéquates; les données doivent être vérifiées avant d'être communiquées aux organisations internationales;

d) À l'échelle mondiale, les organismes des Nations Unies doivent travailler en étroite collaboration avec les bureaux nationaux de statistique s'agissant de la compilation des données et des statistiques aux fins de l'élaboration de cadres de modélisation des objectifs de développement durable;

e) Les pays les moins avancés ont besoin d'une aide technique supplémentaire et accrue de la part des donateurs et des partenaires de développement, ainsi que de ressources financières et humaines, pour compiler davantage de données et élaborer des cadres efficaces de modélisation des objectifs de développement durable, notamment pour la modélisation des changements climatiques.

20. L'appui de la CESAP est nécessaire pour:

a) Améliorer la qualité et la disponibilité des données et contribuer à l'établissement de meilleurs systèmes d'information statistique;

b) Élaborer des outils de diagnostic en collaboration avec les bureaux nationaux de statistique, les organismes de planification et les centres de coordination chargés des objectifs de développement durable;

c) Créer des mécanismes d'harmonisation des normes applicables aux données dans les pays et entre eux, à l'appui de la planification et de l'élaboration de politiques;

d) Aider les bureaux nationaux de statistique à centraliser les données et à les numériser pour faciliter le suivi et l'analyse;

e) Collaborer avec la Commission de statistique et d'autres organes pour aider les États membres, en particulier les pays les moins avancés, à réduire les divergences de données et à obtenir des statistiques fiables en temps voulu;

f) Fournir une aide technique et proposer des activités de renforcement des capacités, en particulier en matière de collecte et de stockage des données;

g) Apporter un appui à l'élaboration de modèles tenant compte des objectifs de développement durable, notamment dans des domaines comme la modélisation macroéconomique, les modèles dynamiques d'équilibre général calculable, les modèles d'optimisation des réseaux, les modèles vectoriels autorégressifs globaux et les modèles sur l'évolution du climat;

h) Accroître l'appui technique et financier apporté à l'élaboration de cadres de modélisation, notamment pour la rédaction d'articles de recherche, la réalisation d'études et l'organisation d'ateliers, étant donné que les cadres de modélisation des objectifs de développement durable ne font partie des priorités des pays les moins avancés de la région que depuis relativement peu de temps;

i) Organiser des ateliers de formation sur le renforcement des capacités à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale pour permettre aux responsables politiques d'intégrer les cadres de modélisation dans les processus de planification nationaux;

j) Aider les pays à créer les tableaux entrées-sorties utilisés pour les modèles, en particulier pour analyser les cadres relatifs aux objectifs de développement durable.

21. Les participants ont souligné l'importance de se servir de la CESAP pour établir un réseau d'experts des États membres, notamment des milieux universitaires et des groupes de réflexion ainsi que d'autres acteurs concernés, afin de contribuer à l'élaboration de politiques au niveau national en vue de la réalisation du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique. Il a été mis en évidence que les États membres, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, nécessitaient un soutien accru de la part de la CESAP afin de prévoir des politiques suffisamment souples pour adapter le Programme 2030 à leurs situations et priorités nationales particulières au moyen de cadres de modélisation intégrés, et afin de faciliter les processus de suivi et d'examen menés ultérieurement au niveau régional.

22. Les participants ont en outre souligné que la CESAP devrait rassembler les responsables politiques et les experts en vue de promouvoir une coopération plus étroite entre les organismes nationaux pour favoriser l'adaptation des cadres intégrés des objectifs de développement durable aux contextes nationaux au moyen de cadres de coopération régionale. Les participants ont noté que les échanges de vues et de données d'expérience enrichissants et de qualité permettraient de mettre à profit les partenariats régionaux en faveur du développement pour créer des cadres de modélisation des objectifs de développement durable aux fins de la mise en œuvre efficace du Programme 2030, porteur de transformation, dans la région Asie-Pacifique.
